



Bulletin Officiel

N° 3869 Mardi 07 Juin 2011

— 16^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUES DU CMF

تذكير بمقتضيات الفصل 4 من المرسوم عدد 28 لسنة 2011 المؤرخ في 18 أفريل 2011 والمتعلق بإجراءات جبائية ومالية لمساندة الاقتصاد الوطني تذكير لشركات المساهمة العامة	2
RAPPEL AUX SOCIETES FAISANT APE	2
REPRISE DE LA COTATION SUR LE TITRE SOTETEL	3

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALES

SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS -SO.T.E.TEL- : AGO & AGE	3
SOCIETE REGIONALE DE TRANSPORT DU GOUVERNORAT DE NABEUL : AGO	4

INFORMATIONS POST AGO

SOCIETE MAGASIN GENERAL	5-7
-------------------------	-----

PROJET DE RESOLUTIONS

SOCIETE AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICE S.A - ARTES : AGO	8
SOCIETE AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICE S.A - ARTES ; AGE	9

COURBE DES TAUX	10
-----------------	----

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	11-12
---------------------------------------	-------

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010 - HANNIBAL LEASE	
--	--

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010 - GROUPE GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION -GIF-	
---	--

إعلام

تذكر هيئة السوق المالية أن الفصل 4 من المرسوم عدد 28 لسنة 2011 المؤرخ في 18 أفريل 2011 والمتعلق بإجراءات جباية ومالية لمساندة الاقتصاد الوطني، قد رقع في الحد الأقصى القابل للطرح بالنسبة إلى الأشخاص الطبيعيين اللذين يودعون أموالا في حسابات الإدّخار في الأسهم من 20 ألف دينار إلى 50 ألف دينار. مع العلم أن الضريبة الدنيا المحددة ب 60% من الضريبة على الدخل دون اعتبار الطرح تبقى مستوجبة.

ويطبّق الإجراء على المداخل المحققة بعنوان سنة 2010 المصرح بها سنة 2011 وعلى مداخل السنوات اللاحقة.

2011 - AC - 16

بلاغ هيئة السوق المالية

تذكر هيئة السوق المالية شركات المساهمة العامة أنه يتعين عليها طبقا لأحكام الفصل 36 من ترتيب هيئة السوق المالية المتعلقة بالمساهمة العامة، إعلام العموم وفي أقصر الأجل بواسطة بلاغ صادر في صحيفة يومية وفي النشرة الرسمية لهيئة السوق المالية وفي نشرة بورصة الأوراق المالية بتونس بكل حدث هام من شأنه إذا بلغ إلى العموم، أن يكون له أثر ذو أهمية نسبية على سعر أو قيمة أوراقها المالية. وبصفة خاصة وباعتبار أن الأمر يتعلق بمعطيات من شأنها التأثير على الوضعية المالية وعلى نتائج الشركة، فإن شركات المساهمة العامة مدعوة إلى إعلام العموم بكل معلومة تتعلق بنتيجة أعمال خلية المتابعة التي تم عند الاقتضاء إرسالها.

كما أن هذه الشركات مدعوة إلى تقديم عرض لآفاقها المستقبلية المحينة صلب التقرير السنوي حول التصرف في الشركة لسنة 2010، وعليها عند الاقتضاء تحليل الفوارق مقارنة بالتقديرات التي سبق نشرها.

2011 - AC - 5

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés faisant appel public à l'épargne qu'en vertu des dispositions de l'article 36 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne, les sociétés faisant appel public à l'épargne sont tenues de porter à la connaissance du public, par voie de communiqué dans un journal quotidien, dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans le bulletin de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dans les plus brefs délais, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres de ces sociétés. Plus particulièrement, et s'agissant d'éléments qui seraient de nature à impacter la situation financière et les performances de la société, lesdites sociétés sont invités à porter à la connaissance du public toute information relative aux résultats des travaux de cellule de suivi mise en place à cet effet, le cas échéant.

Les sociétés faisant appel public à l'épargne sont également appelées à exposer au niveau du rapport annuel sur la gestion relatif à l'exercice 2010, les perspectives d'avenir actualisées, et à analyser les écarts, le cas échéant, avec les prévisions annoncées antérieurement.

2011 - AC - 5

COMMUNIQUE DU CMF

A la demande du CMF, la SOTETEL a transmis le projet des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire rectifié au niveau de sa première résolution portant sur la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 5 DT. Le CMF a, par conséquent, décidé de reprendre la cotation du titre SOTETEL le mardi 07 juin 2011.

2011 - AC - 18

AVIS DES SOCIETES**SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS
- SOTETEL -**

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL » sont convoqués en Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire qui se tiendront le Vendredi 17 Juin 2011 à partir de 9h à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (la Maison de l'Entreprise), angle avenue principale, rue du Lac Turkana, les Berges du Lac- Tunis à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

Assemblée Générale Ordinaire :

- Election d'un représentant des actionnaires minoritaires
- Ratification de la composition du Conseil d'Administration
- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2010
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes afférents au même exercice
- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2010
- Apurement comptable des capitaux propres
- Affectation du résultat de l'exercice 2010
- Quitus aux Administrateurs
- Questions diverses

Assemblée Générale Extraordinaire :

- Modification de la valeur nominale de l'action
- Mise à jour des statuts

Tous les documents afférents à ces assemblées sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal conformément à la réglementation en vigueur.

A cet effet, tous les actionnaires de la Société Tunisienne d'Entreprises Télécommunications « SOTETEL » sont convoqués pour y assister.

2011 - AS - 600

AVIS DES SOCIETES

SOCIETE REGIONALE DE TRANSPORT DU GOUVERNORAT DE NABEUL Siège Social : 144 Avenue Habib Thameur- Nabeul 8019

Les actionnaires de la Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul société anonyme capital de 3000 MD sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire se rapportant à l'exercice 2010 qui se tiendra le jeudi 23 Juin 2011 à 10h00 du matin, au siège social de la société à l'effet d'élibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2010.
- 2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2010.
- 3- Approbation des rapports du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2010.
- 4- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2010.
- 5- Affectation des résultats de l'exercice 2010.
- 6- Nomination des membres du conseil d'administration pour le prochain mandat.
- 7- Questions diverses.

Les actionnaires peuvent assister personnellement aux travaux de l'Assemblée ou se faire représenter par tout autre actionnaire moyennant un pouvoir qui doit être déposé auprès du service juridique (au siège social de la société) avant la tenue de l'assemblée générale.

Les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société (service juridique) durant le délai légal.

2011 - AS - 608

الشركة الجهوية للنقل لولاية نابل

المقر الاجتماعي : 144 شارع الحبيب ثامر 8019 نابل

يدعو مجلس إدارة الشركة الجهوية للنقل لولاية نابل السادة المساهمين لحضور الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم الخميس 23 جوان 2011 على الساعة العاشرة صباحا (10.00) بالمقر الاجتماعي للشركة الكائن بـ 144 شارع الحبيب ثامر - نابل وذلك للتداول في جدول الأعمال التالي:

- 1 - تلاوة تقرير مجلس الإدارة عن نشاط الشركة للسنة المالية 2010.
- 2 - تلاوة التقريرين العام والخاص لمراقب الحسابات عن السنة المالية 2010.
- 3 - المصادقة على تقرير مجلس الإدارة والقوائم المالية المختومة لغاية 2010/12/31.
- 4 - تبرئة ذمة أعضاء مجلس الإدارة عن تصرف سنة 2010.
- 5 - تخصيص النتائج المالية لسنة 2010.
- 6 - تعيين أعضاء مجلس إدارة الشركة للفترة النيابية المقبلة.
- 7 - مسائل مختلفة.

وز طبقا للعقد الأساسي للشركة لأصحاب الأسهم الاسمية حضور الجلسة شخصيا أو إنابة مساهم آخر بموجب وكيل خاص يتم إيداعه بإدارة الشركة (مصلحة الشؤون القانونية) قبل موعد انعقاد الجلسة العامة. وضع الوثائق المعدة للجلسة العامة تحت طلب السادة المساهمين بالمقر الاجتماعي للشركة بنابل (مصلحة شؤون القانونية) طيلة المدة القانونية.

2011 - AS - 608

AVIS DES SOCIETES**SOCIETE MAGASIN GENERAL**

Siège Social : 28, rue Mustapha Kamel Atatürk – 1001 Tunis-

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 2 juin 2011, la Société Magasin Général publie ci-dessous publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I- LES RESOLUTIONS ADOPTEES**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue régulièrement le Jeudi 02 Juin 2011 à 15 H au siège de la société sis au 28, rue Mustapha Kamel Atatürk - Tunis sur convocation du Conseil d'Administration conformément à l'Article 276 du Code des Sociétés Commerciales et aux statuts de la société.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture des rapports de gestion de la Société Magasin Général et du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2010 et des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers de la Société Magasin Général arrêtés au 31/12/2010 et aux états financiers consolidés du Groupe Magasin Général arrêtés au 31/12/2010, l'Assemblée Générale Ordinaire décide :

- D'approuver sans réserve le rapport de gestion relatif à l'exercice 2010 et les états financiers de la Société Magasin Général arrêtés au 31/12/2010 ;
- Et d'approuver sans réserve le rapport de gestion relatif à l'exercice 2010 et les états financiers consolidés du Groupe Magasin Général arrêtés au 31/12/2010.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de donner quitus entier et sans réserves aux administrateurs sur leur gestion relative à l'exercice 2010.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide l'affectation du résultat Bénéficiaire de l'exercice 2010 de 4.707.335 DT au compte résultats reportés.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie les opérations intergroupes effectuées en 2010 rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales telles qu'elles sont citées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

- Suite -

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence des administrateurs à 50.000 DT au titre de l'exercice 2010.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant de la rémunération des membres du comité permanent d'audit à 20.000 DT au titre de l'exercice 2010.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire reconduit l'autorisation du conseil d'administration à acheter et à revendre les actions propres de la société constituant son capital social, dans le cadre des dispositions de l'article 19 nouveau de la loi n° 94/117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n° 99/92 du 17 Août 1999 relative à la relance du marché financier et l'arrêté du Ministre des Finances du 17 Novembre 2000, en vue de réguler ses cours sur le marché.

Elle délègue au Conseil d'administration le pouvoir de fixer les prix maximum d'achat et minimum de revente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée et l'autorise à utiliser les réserves extraordinaires pour la couverture des moins values pouvant être constatées.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la conclusion d'un emprunt pour un montant de Vingt Million de dinars (20 MD) avec l'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE moyennant les garanties nécessaires, autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 17/03/2011 pour financer les actions afférentes à la réalisation du programme d'investissement.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la garantie de l'emprunt de la filiale « Société Immobilière Magasin Général » et ce pour une valeur globale de Treize Million de Dinars conclu avec la Banque Internationale Arabe de Tunisie

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

ONZIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour l'accomplissement des formalités légales d'enregistrement, de dépôt et de publication nécessaires.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

- Suite -

II – LE BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE

(Chiffres exprimés en Dinars)

ACTIFS	31/12/2010	31/12/2009	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2010	31/12/2009
Actifs non courants			Capitaux propres		
Actifs immobilisés			capital social	11 481 250	11 481 250
Immobilisations incorporelles	6 410 605	2 598 703	réserves	41 669 178	41 639 763
Moins: amortissements	1 271 932	934 477	Actions Propres	-952 236	-2 724 599
Net	5 138 673	1 664 226	Autres Complément d'Apport	2 389 405	2 171 461
Immobilisations corporelles	76 444 531	53 786 111	Résultats reportés	-651 181	-5 358 516
Moins: amortissements	31 474 236	29 640 050	Autres capitaux propres		
Net	44 970 295	24 146 061	Amortissements dérogatoires	52 031	52 031
Immobilisations financières	91 782 593	91 191 982	T. capitaux propres après affectation du		
Moins: Provisions	322 558	250 000	Résultat de l'exercice	53 988 447	47 261 390
Net	91 460 035	90 941 982	PASSIFS		
Total des actifs immobilisés	141 569 004	116 752 269	Passifs non courants		
Autres actifs non courants	2 696 734	3 793 775	Provision pour risques et charges	984 696	912 005
Total des actifs non courants	144 265 738	120 546 044	Emprunt Bancaire	68 076 000	37 000 000
Actifs courants			Dépôts et Cautionnements Reçus	9 182	9 182
Stocks	36 764 498	29 204 580	Total des passifs non courants	69 069 878	37 921 187
Moins: Provisions	907 686	829 247	Passifs courants		
Net	35 856 812	28 375 333	FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	87 578 598	78 753 037
Clients et Comptes Rattaches	22 834 711	15 879 965	Autres passifs courants	11 023 385	6 059 248
Moins: Provisions	7 135 591	6 114 810	Concours bancaires & autres passifs financiers	31 879 282	20 450 810
Net	15 699 119	9 765 155	Total des passifs courants	130 481 265	105 263 096
Autres actifs courants	21 621 579	22 645 508	Total des passifs	199 551 143	143 184 282
Moins: Provisions	848 510	597 663	Total des capitaux propres & des passifs	253 539 589	190 445 672
Net	20 773 069	22 047 845			
Placements et autres actifs financiers	32 268 482	1 445 470			
Liquidités et équivalents de liquidités	4 676 369	8 265 825			
Total des actifs courants	109 273 851	69 899 628			
Total des actifs	253 539 589	190 445 672			

III – L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Rubriques	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	CAPITAL SOCIAL	RESERVE LEGALE	INTERET COURUS SUR FONDS SOCIAL	RESERVES POUR FONDS SOCIAL	PRIME D'EMISSION	RESERVES POUR REINV.EXONERES	Actions Propres et autres complément d'apport	AMORT. DEROGATOIRE	RESULTAT DE L'EXERCICE 2010	RESULTAT REPORTES
Solde au 31/12/2010(avant affectation)	49 281 112	11 481 250	835 000	521 771	1 689 659	35 718 750	2 903 999	1 437 169	52 031	4 707 335	-5 358 516
Résultat de l'Exercice Affectation approuvée par l'AGO DU 02/06/2011	4 707 335									-4 707 335	4 707 335
Résultats Reportés											
Total	53 988 447	11 481 250	835 000	521 771	1 689 659	35 718 750	2 903 999	1 437 169	52 031		-651 181

AVIS DES SOCIETES

Projet des résolutions

AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICE S.A
ARTES
Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis-

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 22 juin 2011.

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et des commissaires aux comptes, approuve le rapport d'activité, les états financiers et les comptes arrêtés au 31 décembre 2010.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées par les articles 200 et 475 du code des Sociétés Commerciales. Approuve ces conventions dans leur intégralité.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Troisième Résolution :

L'assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité du Groupe ARTES et des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés, approuve le rapport d'activité du Groupe ARTES et les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2010.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Quatrième Résolution :

L'assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation des bénéfices de l'exercice 2010 telle que proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

- Bénéfice net de l'exercice 2010	= 27 501 605 TND.
- Résultats reportés	= 21 600 997 TND.

- Bénéfice distribuable	= 49 102 602 TND.
- Dividendes 0,860 TND par action soit	= 21 930 000 TND.

- Le solde à affecter aux résultats reportés	= 27 172 602 TND.

L'Assemblée Générale ordinaire décide de distribuer un dividende de 0,860 TND par action, soit un montant total de 21 930 000 TND et fixe la date de distribution des dividendes à partir du/.../2011.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Cinquième Résolution.

L'assemblée Générale Ordinaire délivre aux membres du Conseil d'Administration décharge et quitus entier et sans réserves de leur gestion relative à l'exercice 2010.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Sixième Résolution.

L'assemblée Générale Ordinaire, approuve la fixation des jetons de présence aux administrateurs à raison de..... par an et par administrateur.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Septième Résolution.

L'assemblée Générale Ordinaire décide de nommer un nouveau Co-commissaire aux comptes pour une période de trois ans à partir de l'année 2011. Le mandat du Co-commissaire aux comptes viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Huitième Résolution.

L'assemblée Générale Ordinaire approuve le renouvellement du mandat ou la nomination de trois administrateurs.

Et ce pour une période de trois ans soit pour les exercices 2011, 2012 et 2013. Les mandats respectifs des trois administrateurs viendront à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Neuvième Résolution.

Le conseil d'administration informe l'Assemblée Générale Ordinaire, en conformité avec l'article 209 du code des sociétés commerciales de la déclaration du Président Directeur Général de sa nomination en tant que Président Directeur Général de la société Générale Industrielle de Filtration (GIF FILTER)

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Dixième Résolution.

L'assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits du procès verbal des délibérations de la présente Assemblée pour effectuer toutes les formalités de dépôt et remplir les formalités de publication légale.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

AVIS DES SOCIETES**Projet des résolutions**

AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICE S.A
ARTES
Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis-

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra en date du 22 juin 2011.

Première résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire approuve la mise en conformité des statuts avec les nouvelles dispositions du code des sociétés commerciales notamment la loi N° 2009-16 du 16 Mars 2009 modifiant et complétant le code des sociétés commerciales

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Deuxième résolution :

L'assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits du procès verbal des délibérations de la présente Assemblée pour, effectuer toutes les formalités de dépôt et remplir les formalités de publication légale.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

AVIS

COURBE DES TAUX DU 07 JUIN 2011

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,573%		
TN0008002461	BTC 52 SEMAINES 14/06/2011		4,576%	
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,604%	999,389
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011		4,614%	
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		4,718%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,727%	1 008,932
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		4,733%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012		4,749%	
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012	4,768%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	5,131%		997,483
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		5,302%	1 016,671
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,450%	1 052,420
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,519%	1 075,295
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,691%	1 041,775
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	6,008%		968,849
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,020%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		6,036%	1 035,059
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,066%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,071%	964,898
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,138%	1 058,842
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,143%		956,378

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

VALEURS LIQUIDATIVES DU 07 Juin 2011

LIBELLE		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	135,352	137,192	137,204		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02-janv-07	11,838	12,018	12,019		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,214	1,229	1,230		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	32,630	33,158	33,162		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	44,802	45,465	45,469		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	163,775	146,196	145,837		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	669,080	522,880	520,966		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	140,431	117,397	116,991		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	130,841	119,500	119,377		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	116,956	110,277	110,239		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	115,164	107,753	107,759		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	109,195	86,186	86,028		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	165,054	151,004	150,693		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06-sept-10	95,368	90,525	90,231		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09-mai-11	-	100,031	100,042		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MANAGEMENT	30-mars-07	1 209,680	1 221,866	1 227,858		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	2 218,986	2 089,295	2 107,877		
18	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	122,479	102,351	103,172		
19	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	122,906	113,439	114,243		
20	FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 153,132	1 150,176	1 148,864		
21	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	129,272	108,469	110,430		
22	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	14,956	13,165	13,401		
23	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 844,815	5 510,623	5 554,404		
24	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 613,950	6 378,733	6 437,398		
25	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,293	2,008	2,006		
26	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,846	1,721	1,719		
27	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,162	0,992	0,992		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de détachement du coupon	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
28	SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	31/05/11	4,160	108,201	105,752	105,763
29	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	23/03/11	3,758	104,529	102,288	102,300
30	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	15/03/11	3,741	105,198	103,085	103,096
31	ATTIJARI OBLIGATAIRES SICAV	ATTIJARI GESTION	01-nov-00	10/05/11	3,719	103,030	100,985	101,016
32	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07-mai-07	04/04/11	4,309	103,814	101,170	101,183
33	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	30/05/11	3,301	107,102	105,363	105,378
34	PLACEMENT OBLIGATAIRES SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	09/05/11	3,997	103,928	101,654	101,665
35	SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	18/04/11	3,925	103,973	101,760	101,772
36	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSETS MANAGEMENT	16-avr-07	18/04/11	3,882	104,106	101,904	101,916
37	MILLENM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	18/06/10	3,955	105,976	107,413	107,428
38	GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	16/05/11	4,000	102,920	100,558	100,568
39	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	21/03/11	4,067	104,302	101,965	101,976
40	FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	31/05/11	3,622	104,065	102,011	102,021
41	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	19/05/11	3,588	106,546	104,541	104,551
42	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	11/04/11	3,798	106,200	103,883	103,894
43	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	27/05/11	2,720	102,642	101,278	101,285
44	SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	27/04/11	3,597	102,948	100,885	100,895
45	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	27/05/11	3,910	104,540	102,226	102,240
46	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	16/05/11	3,915	102,457	100,252	100,262
47	POSTE OBLIGATAIRES SICAV TANIT	SIFIB BH	06-juil-09	25/05/11	6,167	106,156	101,435	101,446
48	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	27/05/11	3,415	104,166	102,105	102,115
49	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	16/05/11	3,963	102,745	100,458	100,469
50	AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	05/05/11	3,777	104,552	102,290	102,299
51	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	27/05/11	3,497	104,763	102,778	102,787
52	ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	25/05/11	3,291	102,001	100,146	100,155

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE

53	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,370	10,536	10,323	10,324
54	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	23/05/11	4,084	104,067	101,636	101,646
55	FCP HELION MONEO	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	100,823	100,834

FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE

56	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	06/06/11	4,185	102,112	103,712	99,597
----	---------------------------	-----	------------	----------	-------	---------	---------	--------

SICAV MIXTES

57	ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	31/05/11	0,880	75,602	69,677	69,739
58	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	10/05/11	2,808	155,524	137,754	137,337
59	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	10/05/11	31,572	1 553,686	1 365,160	1 359,890
60	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	18/04/11	2,720	112,581	104,490	104,198
61	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	18/04/11	1,563	116,359	108,056	107,685
62	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	09/05/11	0,755	95,575	82,119	82,192
63	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	21/03/11	0,375	16,523	15,717	15,732
64	SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	27/04/11	4,334	277,442	247,607	247,180
65	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	16/05/11	2,012	51,249	43,697	-
66	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	28/05/10	0,184	2 257,144	2 036,213	2 035,479
67	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	12/05/11	1,386	78,987	71,868	71,721
68	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	10/05/11	1,293	58,113	54,553	54,523
69	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	25/05/11	1,516	103,331	96,749	96,650
70	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	25/05/11	1,992	113,779	104,872	104,731
71	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	25/05/11	0,115	110,018	95,782	95,537

FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE

72	FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,210	11,692	11,276	11,260
73	FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,160	12,686	11,990	11,963
74	FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,030	16,636	15,445	15,375
75	FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,270	17,197	15,178	15,095
76	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	10/05/11	0,102	12,356	11,007	10,994
77	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	28/04/11	0,942	128,457	104,506	104,135
78	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	131,919	118,763	118,731
79	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	127,744	122,959	122,764
80	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	27/05/11	0,137	20,621	18,190	18,143

FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE

81	FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	102,358	100,377	100,396
82	FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	107,368	104,177	104,230
83	FCP AMEN CEA	Amen Invest	28-mars-11	-	-	-	99,974	100,056
84	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	18/04/11	3,064	150,176	128,931	129,392
85	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	06/06/11	0,045	10,417	9,520	9,595
86	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	06/06/11	1,870	123,909	108,895	108,148
87	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	06/06/11	3,135	117,002	112,980	110,016
88	FCP ACTIONS DEFENSIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	99,074	99,318
89	FCP ACTIONS PROACTIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	98,198	98,490
90	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	30/05/11	0,011	184,646	175,352	175,867
91	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	30/05/11	0,195	162,241	156,011	156,716
92	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	30/05/11	2,611	140,166	137,265	137,632
93	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	30/05/11	177,508	10 740,784	9 558,921	9 623,602
94	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-	-	192,968	182,980	185,189
95	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04-oct-10	-	-	109,114	120,864	121,882
96	FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-	-	1 439,547	1 298,747	1 317,411
97	FCP CAP SAFA	SMART Asset Management	27-mai-11	-	-	-	100,000	100,035
98	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-	-	107,049	95,241	94,356
99	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-	-	107,735	106,997	107,236
##	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	31/05/11	71,680	10 395,971	9 660,383	9 591,279

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

IMPRIMERIE

du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES**ETATS FINANCIERS****HANNIBAL LEASE**

Siège social : Rue, du Lac Marlaren, immeuble Triki, Les Berges du Lac 1053

La société Hannibal Lease publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au **31 décembre 2010** tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2010. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux Comptes M Karim DEROUICHE(DELTA CONSULT) et M Mehdi SELLAMI (CMR AUDIT).

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010

(exprimé en dinar tunisien)

		31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
ACTIFS			
	Notes		
Liquidités et équivalents de liquidités	4	1 864 826	2 448 840
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	238 095 291	146 476 867
Portefeuille-titres de placement	6	2 642 286	1 511 296
Portefeuille d'investissement	7	2 302 379	381 112
Valeurs Immobilisées	8	2 595 074	2 342 122
Autres actifs	9	8 252 106	4 064 429
		255 751 962	157 224 666
TOTAL DES ACTIFS			
		31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
PASSIFS			
	Notes		
Concours bancaires	10	1 624 769	231 902
Dettes envers la clientèle	11	1 574 698	1 486 074
Emprunts et dettes rattachées	12	206 654 699	118 099 517
Fournisseurs et comptes rattachés	13	19 799 517	12 959 679
Autres passifs	14	776 721	932 934
		230 430 405	133 710 106
TOTAL DES PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		20 000 000	20 000 000
Réserves		865 414	41 774
Prime d'émission		1 000 000	1 000 000
Résultats reportés		649 146	451 994
Résultat de l'exercice		2 806 997	2 020 792
Total des capitaux propres	15	25 321 557	23 514 560
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS			
		255 751 962	157 224 666

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

ETAT DE RESULTAT
(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	19 865 453	13 952 020
Intérêts et charges assimilées	17	(9 626 159)	(6 699 890)
Produits des placements	18	896 754	151 772
		<u>11 136 048</u>	<u>7 403 902</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	19	1 992 433	1 373 049
Dotations aux amortissements	20	336 987	247 646
Autres charges d'exploitation	21	1 750 840	1 546 493
		<u>4 080 259</u>	<u>3 167 188</u>
		<u>7 055 788</u>	<u>4 236 714</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS			
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	22	3 430 763	1 482 620
Dotations nettes aux autres provisions	23	271 658	37 178
		<u>3 353 367</u>	<u>2 716 916</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION			
Autres pertes ordinaires	24	(1 616)	(43 135)
Autres gains ordinaires	25	20 654	31 731
		<u>3 372 405</u>	<u>2 705 512</u>
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT			
Impôts sur les bénéfices	26	(565 408)	(684 720)
		<u>2 806 997</u>	<u>2 020 792</u>

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	27	143 255 061	100 043 931
Décaissements pour financement de contrats de leasing	28	(218 561 831)	(125 395 860)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	29	(3 607 473)	(2 991 193)
Intérêts payés	30	(8 793 942)	(6 491 510)
Impôts et taxes payés	31	(1 258 103)	(622 306)
Restitution du crédit de TVA		3 400 288	3 644 986
Autres flux liés à l'exploitation	36	(496 786)	(1 169 669)
		<u>(86 062 787)</u>	<u>(32 981 621)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	32	(573 200)	(701 122)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	21 267	56 239
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	34	(2 221 267)	(300 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	34	300 000	-
		<u>(2 473 200)</u>	<u>(944 883)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	35	(1 000 000)	(325 000)
Encaissements provenant des emprunts	12	351 000 000	224 050 000
Remboursements d'emprunts	12	(263 440 895)	(188 997 895)
		<u>86 559 105</u>	<u>34 727 105</u>
Variation de trésorerie			
		<u>(1 976 881)</u>	<u>800 601</u>
Trésorerie au début de l'exercice	4 et 10	2 216 938	1 416 337
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 et 10	240 057	2 216 938

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	Décembre	Décembre		Décembre	Décembre		Décembre	Décembre
	2010	2009		2010	2009		2010	2009
Intérêts de leasing	19 034 735	13 435 416	Intérêts et charges assimilés	9 626 159	6 699 890			
Intérêts de retard	174 078	135 148						
Variation des produits réservés	(78 202)	16 805						
Produits accessoires	734 842	364 651						
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>19 865 453</u>	<u>13 952 020</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>9 626 159</u>	<u>6 699 890</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>10 239 294</u>	<u>7 252 130</u>
Marge commerciale (PNB)	10 239 294	7 252 130	Autres charges d'exploitation	1 750 840	1 546 493			
Produits des placements	896 754	151 772	Charges de personnel	1 992 433	1 373 049			
<u>Sous total</u>	<u>11 136 048</u>	<u>7 403 902</u>	<u>Sous total</u>	<u>3 743 273</u>	<u>2 919 542</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>7 392 775</u>	<u>4 484 360</u>
Excédent brut d'exploitation	7 392 775	4 484 360	Dotations aux amortissements et aux résorptions	336 987	247 646			
Reprises sur agios & provisions :			Dotations aux provisions :					
- Suite au recouvrement des créances	281 377	293 990	- Pour dépréciation des créances	3 712 140	1 776 610			
- Sur les actions cotées	28 342	-	- Pour dépréciation des autres actifs	-	8 836			
Autres produits ordinaires	20 654	31 731	- Pour dépréciation des titres	300 000	28 342			
			Autres pertes ordinaires	1 616	43 135			
			Impôts sur les bénéfices	565 408	684 720			
<u>Sous total</u>	<u>7 723 148</u>	<u>4 810 081</u>	<u>Sous total</u>	<u>4 916 151</u>	<u>2 789 289</u>	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>2 806 997</u>	<u>2 020 792</u>
						<u>Résultat net</u>	<u>2 806 997</u>	<u>2 020 792</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

1-1 Présentation générale

La société Hannibal Lease est une société anonyme de droit tunisien constituée le 30 Juillet 2001 avec un capital initial de D : 5.000.000 divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 01 novembre 2005 a décidé de réduire le capital d'un montant de D : 168.750, correspondant à la partie non libérée à cette date, et ce pour le ramener de D : 5.000.000 à D : 4.831.250, par l'annulation de 16.875 actions d'une valeur nominale de D : 10.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à D : 10.000.000 par l'émission et la création de 516.875 actions nouvelles de D : 10 chacune, souscrites en numéraire et libérées à concurrence de 61,30 % lors de la souscription. Le reliquat a été libéré au cours du 2^{ème} semestre 2007.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 24 juin 2008 a décidé de porter le capital de D : 10.000.000 à D : 20.000.000 et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 d'actions nouvelles, au prix de D : 11, correspondant à la valeur nominale de D : 10, majoré d'une prime d'émission de D : 1 par action.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2010, à D : 20.000.000 composé de 2.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 10 libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,1% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, Hannibal Lease est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

Hannibal Lease est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local, plafonnée à 100.000 DT, conformément aux dispositions de l'article 35 du code de la fiscalité locale.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2. Référentiel comptable

Les états financiers de Hannibal Lease, arrêtés au 31 décembre 2010, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par Hannibal Lease et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et sept ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a. la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b. la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location, égale au montant de l'investissement net dans le contrat de location, déduction faite de la valeur résiduelle.

Le bailleur vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net du bailleur. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Par ailleurs et pour certains contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que le dit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement ou de récupération.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1er janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

• Logiciels	33,3%
• Immeubles	5,0%
• Matériel de transport	20,0%
• Mobilier et matériel de bureau	10,0%
• Matériel informatique	33,3%
• Installations générales	10,0%
• Autres matériels	10,0%

3-3-7 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-8 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-9 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)

NOTE 4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Ce poste se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Banques	1 862 063	2 448 005
- Caisses	2 763	835
Total	<u>1 864 826</u>	<u>2 448 840</u>

NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
Créances sur contrats mis en force	246 503 417	152 967 149
Encours financiers	239 547 093	147 610 485
Impayés	7 723 635	5 921 299
Intérêts échus différés	(1 165 267)	(786 479)
Valeurs à l'encaissement	397 956	221 844
Créances sur contrats en instance de mise en force	2 157 532	566 410
<u>Total brut des créances leasing</u>	<u>248 660 949</u>	<u>153 533 559</u>
<u>A déduire couverture</u>		
Provisions pour dépréciation des encours	(5 231 767)	(2 695 282)
Provisions pour dépréciation des impayés	(4 607 906)	(3 713 628)
Produits réservés	(725 984)	(647 782)
Total net des créances leasing	<u>238 095 291</u>	<u>146 476 867</u>

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2009	148 176 895
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	199 034 770
- Relocations	4 052 791
<u>Retraits de la période</u>	
- Cessions à la valeur résiduelle	(8 230)
- Cessions anticipées	(6 238 525)
- Relocations	(4 016 993)
- Remboursement du capital	(99 296 082)
<u>Solde au 31 décembre 2010</u>	<u>241 704 625</u>

L'analyse des contrats actifs par maturité se présente comme suit :

		<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Créance à plus d'un an		160 255 142	92 777 931
- Créance à moins d'un an		109 351 311	72 790 500
Paiement minimaux sur contrats actifs	(1)	<u>269 606 453</u>	<u>165 568 431</u>
- Revenus non acquis à plus d'un an		16 434 485	9 031 289
- Revenus non acquis à moins d'un an		18 033 766	11 850 496
Total des produits financiers non acquis	(2)	<u>34 468 251</u>	<u>20 881 785</u>
- Valeurs résiduelles	(3)	125 120	104 695
- Contrats suspendus	(4)	4 283 770	2 819 144
- Contrats en cours	(5)	2 157 532	566 410
<u>Encours financiers des contrats de leasing</u>	(6)=(1)-(2)+(3)+(4)+(5)	<u>241 704 625</u>	<u>148 176 895</u>

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)***6.1.1 Analyse par secteur d'activité*

	<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Bâtiment et travaux publics	35 584 307	20 789 449
- Industrie	27 279 076	19 739 087
- Tourisme	28 959 110	16 381 612
- Commerce et services	126 173 975	77 526 839
- Agriculture	23 708 157	13 739 908
	<u>241 704 625</u>	<u>148 176 895</u>

6.1.2 Analyse par type de matériel

	<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Equipements	31 990 157	18 221 623
- Matériel roulant	168 596 832	104 223 058
- Matériel spécifique	23 410 068	15 402 833
	<u>223 997 057</u>	<u>137 847 514</u>
<i>Sous Total</i>		
- Immobilier	17 707 568	10 329 381
	<u>241 704 625</u>	<u>148 176 895</u>

6.2 Impayés

	<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
<u>Clients ordinaires (1)</u>	3 380 625	1 815 758
Inférieur à 1 mois	1 597 892	972 924
Entre 1 à 3 mois	558 619	305 992
Entre 3 et 6 mois	109 671	55 011
Entre 6 mois et 1 année	103 821	52 710
Supérieur à 1 année	428 060	210 098
Notes de débit et Intérêts de retard	582 562	219 022
<u>Clients litigieux (2)</u>	4 343 010	4 105 541
	<u>7 723 635</u>	<u>5 921 299</u>

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

31 décembre 2010

Note 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B 1	B 2	B 3	B 4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers	149 473 305	79 262 559	3 511 380	54 061	7 245 788	239 547 093
Impayés	364 793	1 669 738	279 142	34 227	5 375 735	7 723 635
Contrats en instance de mise en force	1 627 834	529 698	-	-	-	2 157 532
CREANCES LEASING	151 465 932	81 461 995	3 790 522	88 288	12 621 523	249 428 260
Avances reçues (*)	(1 174 363)	(233 582)	-	(50)	(166 703)	(1 574 698)
ENCOURS GLOBAL	150 291 569	81 228 413	3 790 522	88 238	12 454 820	247 853 562
ENGAGEMENTS HORS BILAN	14 051 391	1 304 436	-	-	-	15 355 827
TOTAL ENGAGEMENTS	164 342 960	82 532 849	3 790 522	88 238	12 454 820	263 209 389
Produits réservés	-	-	(29 180)	(2 291)	(694 513)	(725 984)
Provisions sur encours financiers	-	-	(29 908)	-	(5 201 859)	(5 231 767)
Provisions sur impayés	-	-	(31 154)	(2 201)	(4 574 551)	(4 607 906)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(90 242)	(4 492)	(10 470 923)	(10 565 657)
ENGAGEMENTS NETS	164 342 960	82 532 849	3 700 280	83 746	1 983 897	252 643 732
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			1,44%	0,03%	4,73%	
			6,21%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2009			5,51%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			2,38%	5,09%	84,07%	
			64,69%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2009			77,46%			

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)**NOTE 6 : Portefeuille-titres de placement**

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Actions cotées	2 942 286	1 397 323
- Titres SICAV	-	142 315
Total brut	<u>2 942 286</u>	<u>1 539 638</u>
- Provisions pour dépréciation des actions	(300 000)	(28 342)
Total net	<u>2 642 286</u>	<u>1 511 296</u>

NOTE 7 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Titres de participation	254 600	-
- Titres immobilisés	2 047 779	381 112
Total	<u>2 302 379</u>	<u>381 112</u>

Les titres de participation accuse, au 31 décembre 2010, un solde de D : 254.600 et représente la souscription de la société "Hannibal Lease" au capital de la société "AMILCAR LLD".

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>
<u>Solde au 31 Décembre 2009</u>	381 112
Additions de la période	
- Société immobilière ECHARIFA	1 700 000
- Société NIDA	266 667
Cession de la période	
- Société " Dalia Immobilière "	(300 000)
<u>Solde au 31 Décembre 2010</u>	<u>2 047 779</u>

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2010 comme suit :

Emetteur	<u>Nombre d'actions ou parts sociales</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Date de souscription</u>
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	100	100	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	100	100	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	108	100	11 112	2005-2008
- Les sables du centre	500	100	50 000	2005
- Société immobilière ECHARIFA	17 000	100	1 700 000	2010
- Société NIDA	266 667	1	266 667	2010
Total			<u>2 047 779</u>	

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

NOTE 8 : Valeurs immobilisées

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Fin de période	
Logiciels	33,3%	150 948	39 713	-	-	190 661	102 438	27 965	-	130 403	60 258
Logiciels en cours		-	5 000	-	-	5 000					5 000
Total des immobilisations incorporelles		150 948	44 713	=	=	195 661	102 438	27 965	=	130 403	65 258
Terrain	-	357 281	-	-	-	357 281	-	-	-	-	357 281
Immeubles	5,0%	1 199 368	138 798	-	-	1 338 166	112 894	61 094	-	173 988	1 164 178
Matériel de transport	20,0%	414 843	141 744	-	38 431	518 156	136 711	97 735	37 164	197 282	320 874
Equipements de bureau	10,0%	379 561	74 282	4 000	-	457 843	122 811	42 081	-	164 892	292 951
Matériel informatique	33,3%	234 712	37 555	-	-	272 267	115 562	63 223	-	178 785	93 482
Installations générales	10,0%	219 106	41 757	-	-	260 863	41 599	23 377	-	64 976	195 887
Autres matériels	10,0%	32 740	14 130	(4 000)	-	42 870	14 422	3 506	-	17 928	24 942
Immobilisations en cours		-	80 220	-	-	80 220	-	-	-	-	80 220
Total des immobilisations corporelles		2 837 611	528 487	=	38 431	3 327 667	543 999	291 015	37 164	797 851	2 529 816
TOTAUX		2 988 559	573 200	-	38 431	3 523 328	646 437	318 980	37 164	928 253	2 595 074

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)

NOTE 9 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Charges reportées	585 593	437 916
- Dépôts et cautionnements versés	36 470	36 470
- Fournisseurs, avances et acomptes	801	21 561
- Prêts au personnel	638 687	535 978
- Personnel, avances et acomptes	600	3 700
- Etat, crédit de TVA	4 076 841	2 987 252
- Etat, crédit de TVA en cours de restitution	2 894 300	-
- Produits à recevoir des tiers	-	17 841
- Débiteurs divers	20 486	9 251
- Charges constatées d'avances	7 165	23 296
	<u>8 260 942</u>	<u>4 073 265</u>
A déduire :		
- Provisions	(8 836)	(8 836)
	<u>8 252 106</u>	<u>4 064 429</u>

Les charges reportées s'analysent comme suit :

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES REPORTEES
AU 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'augmentation de capital	33%	42 400	-	42 400	14 722	14 133	28 855	13 544
Charges à répartir	33%	144 279	-	144 279	137 237	3 874	141 111	3 168
Frais d'émission des obligations	(a)	1 012 785	390 364	1 403 149	609 589	224 679	834 268	568 881
TOTAUX		1 199 464	390 364	1 589 828	761 548	242 686	1 004 234	585 593

Les frais d'augmentation de capital ainsi que les charges à répartir sont résorbés selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des obligations, s'élevant à D : 224 679 figure parmi les charges financières.

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)**NOTE 10 : Concours bancaires**

Ce poste se présente comme suit:

	<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Banques, découverts	1 624 769	231 902
<u>Total</u>	<u>1 624 769</u>	<u>231 902</u>

NOTE 11 : Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	1 574 698	1 486 074
<u>Total</u>	<u>1 574 698</u>	<u>1 486 074</u>

NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Banques locales	48 167 429	37 077 886
- Emprunts obligataires	99 910 430	49 090 658
- Billets de trésorerie	18 300 562	16 331 137
- Certificats de leasing	40 276 278	15 599 836
<u>Total</u>	<u>206 654 699</u>	<u>118 099 517</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

NOTE 12 : EMPRUNTS**TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)**

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Variation des dettes rattachées	Fin de période		
							Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>BILLETS DE TRESORERIE ET CERTIFICATS DE LEASING</u>									
Certificats de Leasing BEST BANK	15 500 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	15 500 000	127 500 000	118 000 000	-	25 000 000	-	25 000 000
Certificats de Leasing ZITOUNA BANK	15 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	-	32 000 000	17 000 000	-	15 000 000	-	15 000 000
<u>Dettes rattachées</u>			99 836	-	-	176 442	276 278	-	276 278
<u>Sous-total</u>			15 599 836	159 500 000	135 000 000	176 442	40 276 278	-	40 276 278
Billets de Trésorerie à court terme	18 500 000	Remboursement après 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque billet	16 500 000	105 500 000	103 500 000	-	18 500 000	-	18 500 000
<u>Charges constatées d'avance</u>			(168 863)	-	-	(30 575)	(199 438)	-	(199 438)
<u>Sous-total</u>			16 331 137	105 500 000	103 500 000	(30 575)	18 300 562	-	18 300 562
Total des certificats de leasing et des billets de trésorerie			31 930 973	265 000 000	238 500 000	145 867	58 576 840	-	58 576 840
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>									
HL 2008	8 000 000	Annuellement (2009-2013)	6 400 000	-	1 600 000	-	4 800 000	3 200 000	1 600 000
HL 2008	2 000 000	Annuellement (2009-2013)	1 600 000	-	400 000	-	1 200 000	800 000	400 000
HL 2009/01	11 440 000	Annuellement (2010-2014)	11 440 000	-	2 488 000	-	8 952 000	6 464 000	2 488 000
HL 2009/01	8 560 000	Annuellement (2010-2014)	8 560 000	-	1 512 000	-	7 048 000	5 536 000	1 512 000
HL 2009/02	9 650 000	Annuellement (2010-2014)	9 650 000	-	1 930 000	-	7 720 000	5 790 000	1 930 000
HL 2009/02	10 350 000	Annuellement (2010-2014)	10 350 000	-	2 070 000	-	8 280 000	6 210 000	2 070 000
HL 2010/1	10 410 000	Annuellement (2011-2015)	-	10 410 000	-	-	10 410 000	8 328 000	2 082 000
HL 2010/1	19 590 000	Annuellement (2011-2015)	-	19 590 000	-	-	19 590 000	15 672 000	3 918 000
HL 2010/2	8 100 000	Annuellement (2011-2015)	-	8 100 000	-	-	8 100 000	6 480 000	1 620 000
HL 2010/2	21 900 000	Annuellement (2011-2015)	-	21 900 000	-	-	21 900 000	17 520 000	4 380 000
<u>Dettes rattachées</u>			1 090 658	-	-	819 772	1 910 430	-	1 910 430
Total des emprunts obligataires			49 090 658	60 000 000	10 000 000	819 772	99 910 430	76 000 000	23 910 430
<u>CREDITS BANCAIRES</u>									
AMEN BANK (2005)	2 000 000	Trimestriellement (2005 - 2010)	233 684	-	233 684	-	-	-	-
B.I.A.T (2005)	2 000 000	Trimestriellement (2006 - 2010)	456 572	-	456 572	-	-	-	-
S.T.B (2006)	1 500 000	Trimestriellement (2007 - 2011)	600 000	-	300 000	-	300 000	-	300 000
B.I.A.T (2006)	3 000 000	Trimestriellement (2007 - 2011)	1 228 515	-	684 386	-	544 129	-	544 129
AMEN BANK (2006)	3 000 000	Trimestriellement (2006 - 2011)	1 050 000	-	600 000	-	450 000	-	450 000
B.H (2006)	3 000 000	Trimestriellement (2006 - 2011)	1 015 708	-	664 930	-	350 778	-	350 778
A.T.B (2007)	1 000 000	Trimestriellement (2007 - 2011)	421 053	-	210 527	-	210 526	-	210 526
B.T.E (2007)	2 000 000	Trimestriellement (2007 - 2012)	1 000 000	-	400 000	-	600 000	200 000	400 000
B.H (2007)	3 000 000	Trimestriellement (2007 - 2012)	1 639 168	-	619 308	-	1 019 860	352 716	667 144
B.I.A.T (2007)	2 500 000	Trimestriellement (2007 - 2012)	1 355 962	-	514 789	-	841 173	288 810	552 363
ATTIJARI BANK (2007)	1 500 000	Trimestriellement (2007 - 2010)	382 633	-	382 633	-	-	-	-
AMEN BANK (2007)	2 000 000	Trimestriellement (2008 - 2012)	1 289 547	-	399 185	-	890 362	461 229	429 133
S.T.B (2007)	3 000 000	Trimestriellement (2008 - 2012)	1 800 000	-	600 000	-	1 200 000	600 000	600 000
B.T.E (2008)	2 000 000	Trimestriellement (2008 - 2012)	1 250 000	-	500 000	-	750 000	250 000	500 000
B.I.A.T (2008/1)	7 000 000	Trimestriellement (2008 - 2013)	5 134 792	-	1 342 485	-	3 792 307	2 352 938	1 439 369
B.I.A.T (2008/2)	3 000 000	Trimestriellement (2008 - 2013)	2 301 157	-	601 962	-	1 699 195	1 053 875	645 320
ATTIJARI BANK (2008)	2 000 000	Trimestriellement (2008 - 2011)	1 000 000	-	666 667	-	333 333	-	333 333
B.T.E (2009)	1 900 000	Trimestriellement (2009 - 2014)	1 615 000	-	380 000	-	1 235 000	855 000	380 000
S.T.B(2009)	4 500 000	Trimestriellement (2009 - 2014)	4 109 553	-	819 438	-	3 290 115	2 419 853	870 262
B.I.A.T(2009)	5 000 000	Trimestriellement (2009 - 2014)	4 574 728	-	917 006	-	3 657 722	2 686 269	971 453
AMEN BANK (2009)	5 000 000	Trimestriellement (2009 - 2014)	4 563 690	-	913 990	-	3 649 700	2 681 249	968 451
B.T.L (2010)	6 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	-	6 000 000	900 000	-	5 100 000	3 900 000	1 200 000
B.I.A.T (2010)	5 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	-	5 000 000	750 000	-	4 250 000	3 250 000	1 000 000
B.I.A.T (2010/1)	2 500 000	Trimestriellement (2010-2015)	-	2 500 000	375 000	-	2 125 000	1 625 000	500 000
B.I.A.T (2010/2)	2 500 000	Trimestriellement (2010-2015)	-	2 500 000	375 000	-	2 125 000	1 625 000	500 000
AMEN BANK (2010)	5 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	-	5 000 000	333 333	-	4 666 667	3 666 667	1 000 000
B.I.A.T 1MDT	1 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	-	1 000 000	-	-	1 000 000	813 114	186 886
B.I.A.T 4 MDT	-	-	-	4 000 000	-	-	4 000 000	3 296 795	703 205
<u>Dettes rattachées</u>			56 124	-	-	30 438	86 562	-	86 562
<u>Sous-total</u>			37 077 886	26 000 000	14 940 895	30 438	48 167 429	32 378 515	15 788 914
Total général			118 099 517	351 000 000	263 440 895	996 077	206 654 699	108 378 515	98 276 184

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)

NOTE 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	37 010	1 153
<u>Sous total</u>	<u>37 010</u>	<u>1 153</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>		
- Fournisseurs d'immobilisation	11 500	11 500
<u>Sous total</u>	<u>11 500</u>	<u>11 500</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>		
- Factures d'achats de biens de leasing	574 559	1 429 239
- Effets à payer	19 168 618	11 505 003
- Factures non parvenues	7 830	12 784
<u>Sous total</u>	<u>19 751 008</u>	<u>12 947 026</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u><u>19 799 517</u></u>	<u><u>12 959 679</u></u>

NOTE 14 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Personnel, provisions pour congés payés	24 616	20 498
- Etat, retenues sur salaires	42 859	30 547
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	404 427	214 330
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	1 825	-
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	16 700	2 500
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider (voir note 26)	15 932	446 411
- Etat, autres impôts et taxes à payer	10 179	16 427
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	738	615
- CNSS	96 125	66 977
- CAVIS	10 792	7 952
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	4 202	3 499
- Crédoeurs divers	3 886	1 290
- Prestataires Assurances	5 639	4 773
- Diverses Charges à payer	138 801	117 115
<u>Total</u>	<u><u>776 721</u></u>	<u><u>932 934</u></u>

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)**NOTE 15 : Capitaux propres**

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Capital social	(A)	20 000 000	20 000 000
- Réserve légale	(B)	165 414	41 774
- Réserve spéciale pour réinvestissement		700 000	-
- Primes d'émission		1 000 000	1 000 000
- Résultats reportés		649 146	451 994
Total des capitaux propres avant résultat de la période		<u>22 514 560</u>	<u>21 493 768</u>
Résultat de l'exercice (1)		2 806 997	2 020 792
Total des capitaux propres avant affectation	(C)	<u>25 321 557</u>	<u>23 514 560</u>
Nombre d'actions (2)		2 000 000	2 000 000
Résultat par action (1) / (2)		1,403	1,010

(A) Le capital social s'élève au 31 décembre 2010, à D : 20.000.000 composé de 2.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 10 chacune, libérée en totalité.

La structure du capital est présentée ci-dessous:

<u>Actionnaires</u>	<u>Capital appelé et libéré</u>	<u>Pourcentage</u>
- Investment Trust Tunisia	6 106 030	30,53%
- La Financière Tunisienne (S.A)	5 131 250	25,66%
- United Golf Bank	3 200 000	16,00%
- Al Mal Investement Compagny	2 000 000	10,00%
- Tunisian International Bank	800 000	4,00%
- YKH Holding	483 750	2,42%
- CIF- SICAF SA	375 000	1,88%
- B.I.A.T	312 500	1,56%
- Gabès Invest SICAR	300 000	1,50%
- Sadok Hamdi	200 000	1,00%
- SOTUFEM SARL	125 000	0,63%
- STIET - S.A	125 000	0,63%
- Autres	841 470	4,21%
TOTAL	<u>20 000 000</u>	<u>100,00%</u>

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cett

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**AU 31 DECEMBRE 2010**

(exprimé en dinars)

NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES (suite)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2008	20 000 000	880	-	1 000 000	16 719	801 169	21 818 768
Affectations approuvées par l'A.G.O du 7 mai 2009		40 894			760 275	(801 169)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2008					(325 000)		(325 000)
Résultat de l'exercice						2 020 792	2 020 792
Solde au 31 décembre 2009	20 000 000	41 774	-	1 000 000	451 994	2 020 792	23 514 560
Affectations approuvées par l'A.G.O du 06 avril 2010		123 640	700 000		1 197 152	(2 020 792)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009					(1 000 000)		(1 000 000)
Résultat de l'exercice						2 806 997	2 806 997
Solde au 31 décembre 2010	20 000 000	165 414	700 000	1 000 000	649 146	2 806 997	25 321 557

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)

NOTE 16 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Intérêts de leasing	19 034 735	13 435 416
- Intérêts de retard	174 078	135 148
- Prélouer	65 274	36 484
- Frais de dossier	260 667	141 102
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	199 551	130 642
- Autres	209 350	56 423
<u>Total des produits</u>	<u>19 943 655</u>	<u>13 935 215</u>
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	52 852	74 245
Intérêts de retard antérieurs	8 321	8 371
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(129 078)	(62 568)
Intérêts de retard	(10 297)	(3 243)
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>(78 202)</u>	<u>16 805</u>
<u>Total des intérêts et des produits de leasing</u>	<u>19 865 453</u>	<u>13 952 020</u>
- Encours financiers des contrats actifs		
. Au début de la période	144 791 341	104 936 736
. A la fin de la période	235 263 322	144 791 341
. Moyenne	(D) 190 027 332	124 864 039
- Intérêts de la période	(C) 19 034 735	13 435 416
- Taux moyen	(C) / (D) 10,02%	10,76%

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2010**
(exprimé en dinars)**NOTE 17 : Intérêts et charges assimilées**

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	3 688 303	1 390 077
- Intérêts des crédits des banques locales	2 767 219	2 455 951
- Intérêts des autres opérations de financement	2 800 186	2 567 452
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	224 679	147 090
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>9 480 387</u>	<u>6 560 570</u>
(A)		
- Intérêts des comptes courants	103 305	138 632
- Autres charges financières	42 468	688
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>145 773</u>	<u>139 320</u>
<u>Total général</u>	<u>9 626 159</u>	<u>6 699 890</u>
- Encours des ressources		
. Au début de l'exercice	117 021 762	81 969 656
. A la fin de l'exercice	204 580 867	117 021 762
. Moyenne ajustée	160 801 315	99 495 709
(B)		
- Taux moyen (A) / (B)	5,90%	6,59%

NOTE 18 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Dividendes	59 849	54 387
- Plus values sur cession des actions	797 515	68 652
- Plus values sur cession des titres SICAV	11 599	
- Revenus des comptes créditeurs	27 791	28 733
<u>Total</u>	<u>896 754</u>	<u>151 772</u>

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)**NOTE 19 : Charges de personnel**

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Salaires et complément de salaires	1 593 581	1 118 975
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	262 516	163 444
- Autres charges sociales	136 336	90 630
<u>Total</u>	<u>1 992 433</u>	<u>1 373 049</u>

NOTE 20 : Dotations aux amortissements

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	27 965	14 974
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	291 015	215 167
- Dotations aux résorptions des frais d'augmentation de capital	14 133	14 133
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	3 874	3 372
<u>Total</u>	<u>336 987</u>	<u>247 646</u>

NOTE 21 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Achat de matières et fournitures	248 850	170 000
<u>Total des achats</u>	<u>248 850</u>	<u>170 000</u>
- Locations	149 363	122 890
- Entretien et réparations	42 822	27 226
- Primes d'assurances	14 457	9 644
- Etudes, recherches et services extérieurs	2 616	5 737
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>209 258</u>	<u>165 497</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	211 275	206 936
- Publicités, publications, relations publiques	345 785	375 816
- Déplacements, missions et réceptions	148 057	151 228
- Frais postaux et de télécommunications	157 098	134 665
- Services bancaires et assimilés	93 247	71 673
- Autres	81 178	83 302
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 036 640</u>	<u>1 023 620</u>
- Autres charges ordinaires	-	3 159
<u>Total des charges diverses</u>	<u>-</u>	<u>3 159</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	47 145	29 044
- T.C.L	100 000	100 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	84 736	48 785
- Pénalités	12 857	190
- Autres impôts et taxes	11 353	6 198
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>256 092</u>	<u>184 217</u>
<u>Total général</u>	<u>1 750 840</u>	<u>1 546 493</u>

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)

NOTE 22 : Dotations nettes aux provisions des créances douteuses

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	3 712 140	1 776 610
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(281 377)	(293 990)
<u>Total</u>	<u>3 430 763</u>	<u>1 482 620</u>

NOTE 23 : Dotations nettes aux autres provisions

	<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres de placement	300 000	28 342
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	8 836
- Reprise sur provision pour dépréciation des actions cotées	(28 342)	-
<u>Total</u>	<u>271 658</u>	<u>37 178</u>

NOTE 24 : Autres pertes ordinaires

	<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	-	250
- Redressement fiscal	-	42 885
- Autres pertes ordinaires	1 616	-
<u>Total</u>	<u>1 616</u>	<u>43 135</u>

NOTE 25 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	20 000	29 415
- Autres gains sur éléments exceptionnels	654	2 316
<u>Total</u>	<u>20 654</u>	<u>31 731</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)

NOTE 26 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
Résultat comptable	2 806 997	2 020 792
A réintégrer		
- Dotations aux provisions sur la clientèle	3 712 140	1 776 610
- Reprises sur provisions fiscales	281 377	293 990
- Reprises sur provisions fiscales 2007/2006 pour affaires en cours	1 728 938	1 074 859
- Dotations aux provisions sur titres	300 000	-
- Impôt sur les sociétés	565 408	684 720
- Diverses charges non déductibles	12 000	43 500
A déduire		
- Reprises sur provisions comptables	281 377	293 990
- Provisions fiscales 2007/2006 pour affaires en cours	1 728 938	1 074 859
- Dividendes et plus values sur les actions cotées	857 364	83 811
	<u>6 539 182</u>	<u>4 441 811</u>
Provisions pour créances douteuses déductibles à 100%	3 712 140	1 776 610
	<u>2 827 041</u>	<u>2 665 201</u>
Réinvestissements exonérés		
- Société Ciments de bizerte	-	8 857
- Société NIDA	266 667	-
- Société de promotion immobilière "EL CHARIFA IMMOBILIERE"	1 000 000	700 000
	<u>1 560 374</u>	<u>1 956 344</u>
	<u>565 408</u>	<u>684 720</u>
Impôt sur les sociétés (au taux de 35%, porté le cas échéant au minimum légal)	565 408	684 720
A imputer		
- Acomptes provisionnels payés	542 033	228 467
- Retenues sur placements	7 443	9 842
	<u>15 932</u>	<u>446 411</u>
Impôt à payer (Report d'impôt)	15 932	446 411

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)

NOTE 27 : Encaissements reçus des clients

		<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 4	5 921 299	5 749 465
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 4	(7 723 635)	(5 921 299)
- Clients, autres créances en début de période	+ Note 4	221 844	116 393
- Clients, autres créances en fin de période	- Note 4	(397 956)	(221 844)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 11	(1 486 074)	(581 335)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 11	1 574 698	1 486 074
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 4	(786 479)	(608 626)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 4	1 165 267	786 479
- TVA collectée		19 315 401	13 214 922
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+ Note 4 & 16	118 330 817	81 067 976
- Autres produits d'exploitation	+ Note 16	908 920	499 799
- Consolidations	- Note 4	-	(8 298)
- Plus/Moins values sur relocation	- Note 4	(35 798)	(174 728)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 4	8 230	5 523
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 4	6 238 525	4 633 430
<u>Encaissements reçus des clients</u>		<u>143 255 061</u>	<u>100 043 931</u>

NOTE 28 : Décaissements pour financement de contrats de leasing

		<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Fournisseurs de leasing en début de période	+ Note 13	12 947 026	10 980 184
- Fournisseurs de leasing en fin de période	- Note 13	(19 751 008)	(12 947 026)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 4	199 034 770	111 573 138
- TVA sur Investissements	+	26 345 242	15 792 064
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+ Note 14	2 500	-
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	- Note 14	(16 700)	(2 500)
<u>Investissements dans les contrats de leasing</u>		<u>218 561 831</u>	<u>125 395 860</u>

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)

NOTE 29 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

		31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 9	(3 700)	(1 300)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 9	600	3 700
- Avances et acomptes aux fournisseurs en début de période	- Note 9	(21 561)	(13 887)
- Avances et acomptes aux fournisseurs en fin de période	+ Note 9	801	21 561
- Dépôts & cautionnements en début de période	- Note 9	(36 470)	(18 470)
- Dépôts & cautionnements en fin de période	+ Note 9	36 470	36 470
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	- Note 9	(23 296)	(68 097)
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	+ Note 9	7 165	23 296
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ Note 13	1 153	6 007
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- Note 13	(37 010)	(1 153)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 14	20 498	13 187
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 14	(24 616)	(20 498)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 14	30 547	22 048
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 14	(42 859)	(30 547)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 14	214 330	154 726
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 14	(404 427)	(214 330)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 14	66 977	44 467
- C.N.S.S en fin de période	- Note 14	(96 125)	(66 977)
- CAVIS en début de période	+ Note 14	7 952	6 402
- CAVIS en fin de période	- Note 14	(10 792)	(7 952)
- Personnel, charges sociales sur congés à payer début de période	+ Note 14	3 499	2 251
- Personnel, charges sociales sur congés à payer fin de période	- Note 14	(4 202)	(3 499)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 14	117 115	148 952
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 14	(138 801)	(117 115)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	232 900	141 500
- Remboursements sur prêts au personnel	-	(130 191)	(84 419)
- TVA, payée sur biens et services	+	354 335	279 545
- Charges de personnel	+ Note 19	1 992 433	1 373 049
- Autres charges d'exploitation	+ Note 21	1 750 840	1 546 493
- Impôts et taxes	- Note 21	(256 092)	(184 217)
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>		<u>3 607 473</u>	<u>2 991 193</u>

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)

NOTE 30 : Intérêts payés

		31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Frais d'émission d'emprunts	+ Note 9	390 364	313 699
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	- Note 12	(168 863)	(156 866)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+ Note 12	199 438	168 863
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 14	-	3 382
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 14	(1 825)	-
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ Note 12	1 090 658	441 891
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- Note 12	(1 910 430)	(1 090 658)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+ Note 12	56 124	105 045
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	- Note 12	(86 562)	(56 124)
- Intérêts courus sur emprunt rétrocedé début de période	+ Note 12	-	215 226
- Intérêts courus sur emprunts rétrocedé fin de période	- Note 12	-	-
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+ Note 12	99 836	94 088
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	- Note 12	(276 278)	(99 836)
- Intérêts et charges assimilées	+ Note 17	9 626 159	6 699 890
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 17	(224 679)	(147 090)
<u>Intérêts payés</u>		<u>8 793 942</u>	<u>6 491 510</u>

NOTE 31 : Impôts payés

		31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+ Note 14	446 411	210 888
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	- Note 14	(15 932)	(446 411)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 14	16 427	5 538
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 14	(10 179)	(16 427)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 14	615	396
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 14	(738)	(615)
- Impôts et taxes	+ Note 21	256 092	184 217
- Impôts sur les bénéfices	+ Note 26	565 408	684 720
<u>Impôts payés</u>		<u>1 258 103</u>	<u>622 306</u>

NOTE 32 : Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

		31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 8	44 713	58 230
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 8	528 487	654 392
- Fournisseurs d'immobilisation en début de période	+ Note 13	11 500	-
- Fournisseurs d'immobilisation en fin de période	- Note 13	(11 500)	(11 500)
<u>Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>573 200</u>	<u>701 122</u>

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)

NOTE 33 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

		<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Moins-values sur cession d'immobilisations	- Note 24	-	(250)
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ Note 8	1 267	27 074
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+ Note 25	20 000	29 415
		<u>21 267</u>	<u>56 239</u>

NOTE 34 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

		<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Titres de participation acquis au cours de l'exercice	+ Note 7	254 600	
- Titres immobilisés acquis au cours de l'exercice	+ Note 7	1 966 667	300 000
		<u>2 221 267</u>	<u>300 000</u>

NOTE 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

		<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+ Note 7	300 000	-
		<u>300 000</u>	<u>-</u>

NOTE 35 : Dividendes et autres distributions

		<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Dividendes	+ Note 15	1 000 000	325 000
		<u>1 000 000</u>	<u>325 000</u>

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren - Immeuble Triki - Les Berges du Lac

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)

NOTE 36 : Autres flux de trésorerie

		<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ Note 9	17 841	4 611
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- Note 9	-	(17 841)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ Note 9	9 251	21 836
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- Note 9	(20 486)	(9 251)
- Comptes d'attente en début de période	+ Note 9	-	250
- Comptes d'attente en fin de période	- Note 9	-	-
- Placements en début de période	+ Note 6	1 539 638	261 181
- Placements en fin de période	- Note 6	(2 942 286)	(1 539 638)
- Autres comptes créditeurs en début de période	- Note 14	(1 290)	(1 461)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ Note 14	3 886	1 290
- Prestataires assurances en début de période	- Note 14	(4 773)	-
- Prestataires assurances en fin de période	+ Note 14	5 639	4 773
- Charges à répartir	- Note 9	-	(6 623)
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+ Note 18	868 963	123 039
- Produits des comptes créditeurs	+ Note 18	27 791	28 733
- Autres gains ordinaires	+ Note 25	654	2 316
- Autres pertes ordinaires	- Note 24	(1 616)	(42 885)
		<u>(496 786)</u>	<u>(1 169 669)</u>

Autres flux de trésorerie

HANNIBAL LEASE

Rue du Lac Malaren – Les Berges du Lac

**INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES
AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

Note 37 : Ratio de solvabilité

Les fonds propres nets de la société Hannibal Lease dépassent 8% de son actif pondéré par les quotités de risque prévues par la Banque Centrale.

	Engagements nets	Pondération	Risques encourus
Risques encourus sur la clientèle (Leasing mobilier)	245 176 320		236 680 992
Risques encourus sur la clientèle (Leasing immobilier)	17 307 086		8 096 349
Valeurs immobilisées	2 595 074	100%	2 595 074
Portefeuille titres	4 944 665	100%	4 944 665
Autres actifs (Autres que les créances sur l'Etat)	695 373	100%	695 373
Banques, caisses	1 864 826	20%	372 965
TOTAL DES RISQUES ENCOURUS	272 583 343		253 385 419

FONDS PROPRES NETS DE LA SOCIETE

Capital social	+	20 000 000
Réserves	+	1 865 414
Résultats reportés	+	649 146
Résultat de l'exercice	+	2 806 997
Distribution prévue	-	(1 500 000)
Charges reportées	-	(585 593)
TOTAL DES FONDS PROPRES NETS DE BASE	A	23 235 964
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	B	0
TOTAL DES FONDS PROPRES NETS	A+B	23 235 964
<u>FONDS PROPRES NETS / RISQUES ENCOURUS</u>		9,17%

HANNIBAL LEASE
Rue du Lac Malaren - Les Berges du Lac

31 DECEMBRE 2010

Note 38 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis	
Encours financier	149 473 304	79 262 559	3 511 380	54 061	7 245 788	239 547 093
Contrats en cours de MEF	1 627 834	529 698	0	0	0	2 157 532
Impayés	364 795	1 669 738	279 142	34 227	5 375 735	7 723 636
Avances reçues	(1 174 363)	(233 582)	0	(50)	(166 703)	(1 574 698)
ENCOURS GLOBAL	150 291 570	81 228 412	3 790 522	88 238	12 454 820	247 853 563
Produits réservés	0	0	29 180	2 291	694 513	725 984
TOTAL BILAN	150 291 570	81 228 412	3 761 342	85 946	11 760 307	247 127 578
Engagements hors bilan sur opérations de leasing	14 051 391	1 304 436	0	0	0	15 355 827
TOTAL HORS BILAN	14 051 391	1 304 436	0	0	0	15 355 827
TOTAL ENGAGEMENTS	164 342 962	82 532 848	3 761 342	85 946	11 760 307	262 483 405
Garanties non imputables sur risques encourus	193 316 814	96 187 903	4 298 931	141 251	2 652 032	296 596 931
Provisions sur encours financier	0	0	29 908	0	5 201 859	5 231 767
Provisions sur impayés	0	0	31 154	2 201	4 574 551	4 607 906
TOTAL DE LA COUVERTURE	193 316 814	96 187 903	4 359 993	143 452	12 428 442	306 436 605
Leasing immobilier (Décote 50%)	6 368 928	1 638 018	89 403	0	0	8 096 349
RISQUES ENCOURUES	158 195 091	80 903 638	3 610 877	83 745	1 983 990	244 777 341

Note 38-1: ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

LEASING MOBILIER

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis	
Encours financier	137 107 498	76 038 790	3 339 793	54 061	6 522 981	223 063 123
Contrats en cours de MEF	1 594 834	529 698	0	0	0	2 124 532
Impayés	341 023	1 608 809	268 745	34 227	4 877 205	7 130 009
Avances reçues	(1 143 975)	(222 492)	0	(50)	(166 703)	(1 533 220)
ENCOURS GLOBAL	137 899 380	77 954 805	3 608 538	88 238	11 233 484	230 784 444
Produits réservés	0	0	27 905	2 291	592 138	622 334
TOTAL BILAN	137 899 380	77 954 805	3 580 633	85 946	10 641 346	230 162 111
Engagements hors bilan sur opérations de leasing	13 709 773	1 304 436	0	0	0	15 014 209
TOTAL HORS BILAN	13 709 773	1 304 436	0	0	0	15 014 209
TOTAL ENGAGEMENTS	151 609 153	79 259 241	3 580 633	85 946	10 641 346	245 176 320
Garanties non imputables sur risques encourus	171 759 315	91 260 205	4 111 568	141 251	2 652 032	269 924 371
Provisions sur encours financier	0	0	29 908	0	4 479 052	4 508 960
Provisions sur impayés	0	0	29 251	2 201	4 178 397	4 209 849
TOTAL DE LA COUVERTURE	171 759 315	91 260 205	4 170 726	143 452	11 309 481	278 643 180
RISQUES ENCOURUES	151 826 163	79 265 619	3 521 475	83 745	1 983 990	236 680 992

Note 38-2 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

LEASING IMMOBILIER

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis	
Encours financier	12 365 807	3 223 768	171 587	0	722 807	16 483 969
Contrats en cours de MEF	33 000	0	0	0	0	33 000
Impayés	23 772	60 929	10 397	0	498 529	593 627
Avances reçues	(30 388)	(11 091)	0	0	0	(41 478)
ENCOURS GLOBAL	12 392 191	3 273 607	181 984	0	1 221 337	17 069 118
Produits réservés	0	0	1 275	0	102 375	103 650
TOTAL BILAN	12 392 191	3 273 607	180 709	0	1 118 961	16 965 468
Engagements hors bilan sur opérations de leasing	341 618	0	0	0	0	341 618
TOTAL HORS BILAN	341 618	0	0	0	0	341 618
TOTAL ENGAGEMENTS	12 733 809	3 273 607	180 709	0	1 118 961	17 307 086
Garanties non imputables sur risques encourus	21 557 500	4 927 698	187 363	0	0	26 672 561
Provisions sur encours financier	0	0	0	0	722 807	722 807
Provisions sur impayés	0	0	1 904	0	396 154	398 057
TOTAL DE LA COUVERTURE	21 557 500	4 927 698	189 266	0	1 118 961	27 793 425
Leasing immobilier (Décote 50%)	6 368 928	1 638 019	89 403	0	0	8 096 349
RISQUES ENCOURUES	6 368 928	1 638 019	89 403	0	0	8 096 349

Note 39 : Engagements hors bilan :**I- Engagements donnés**

Les principaux engagements donnés se détaillent comme suit :

Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	21.685.362 DT
Engagements sur opérations de leasing	15.355.827 DT
	<hr/>
Total des engagements donnés	37 041 189 DT

II- Engagements reçus

Les principaux engagements reçus concernent :

- Les hypothèques	503.851 DT
- Les cautions reçues	165.782.555 DT
- Effets escomptés et non échus	30.000 DT
- Les intérêts à échoir sur crédits de leasing	34.468.251 DT
- Valeurs des biens, objet de leasing	296.093.081 DT
	<hr/>
Total des engagements reçus	496 877 738 DT

Note 40 : Informations sur les parties liées :

Engagement Leasing

AMILCA LLD

Au cours de l'exercice 2010, HL a mis en force 10 contrats au profit de la société « Amilcar LLD », dans laquelle elle détient directement 50,92 % du capital, pour une valeur totale de D : 1 278 244.

La marge brute réalisée en 2010 sur les contrats « Amilcar LLD » s'élève à D : 59 309.

Au 31 décembre 2010, l'encours financier de ces contrats s'élève à D : 893 244.

NIDA SA

Au cours de l'exercice 2010, HL a mis en force 2 contrats au profit de la société « NIDA SA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de D : 98 673.

La marge brute réalisée en 2010 sur les contrats de la société « NIDA SA » s'élève à D : 3 556.

Au 31 décembre 2010, l'encours financier de ces contrats s'élève à D : 77 567.

Hygiène et santé

HL a mis en force des contrats au profit de la société « Hygiène et santé », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de D : 38 874.

La marge brute réalisée en 2010 sur les contrats de la société Hygiène et santé s'élève à D : 702.

Au 31 décembre 2010, l'encours financier de ces contrats s'élève à D : 4 427.

Cellcom

HL a mis en force des contrats au profit de la société « Cellcom », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de D : 135 471.

La marge brute réalisée en 2010 sur les contrats de la société « Cellcom » s'élève à D : 6 853.

Au 31 décembre 2010, l'encours financier de ces contrats s'élève à D : 64 034.

AL ATABA Immobilière

HL a mis en force un contrat au profit de la société « Al Ataba Immobilière », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de D : 34 620.

La marge brute réalisée en 2010 sur le contrat de la société « Al Ataba Immobilière » s'élève à D : 823.

Au 31 décembre 2010, l'encours financier de ce contrat s'élève à D : 5 694.

Société de Commerce et d'Industrie KASSO

HL a mis en force un contrat au profit de la société de Commerce et d'Industrie « KASSO, » dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de D : 20 236.

La marge brute réalisée en 2010 sur le contrat de la société de Commerce et d'Industrie « KASSO » s'élève à D : 615.

Au 31 décembre 2010, l'encours financier de ce contrat s'élève à D : 3 323.

Société Plastic Tunisie

HL a mis en force des contrats au profit de la société « Plastic Tunisie », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de D : 57 049.

La marge brute réalisée en 2010 sur les contrats de la société « Plastic Tunisie » s'élève à D : 1 636.

Au 31 décembre 2010, l'encours financier de ces contrats s'élève à D : 12 148.

Société Promotion.com.tn

HL a mis en force un contrat au profit de la société « Promotion.com.tn », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de D : 75 000.

La marge brute réalisée en 2010 sur le contrat de la société « Promotion.com.tn » s'élève à D : 4 461.

Au 31 décembre 2010, l'encours financier de ce contrat s'élève à D : 36 508.

Convention d'assistance et de conseil

Votre conseil d'administration réuni le 17 mars 2009, a autorisé à posteriori, la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de votre société. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2010 à D : 21 600 hors taxes, soit D : 24 193 toutes taxes comprises.

Rémunération des dirigeants

Le Président Directeur Général de la HL a bénéficié au titre de l'année 2010 de :

- ✓ Une rémunération brute de D : 180 006 ;
- ✓ La prise en charge des cotisations sociales pour D : 5 203 ;
- ✓ Une voiture de fonction, dont les frais s'y rattachant (amortissements inclus) se sont élevés à D : 24 446.

Note 41 : Évènements postérieurs à la date de clôture

Suite aux évènements exceptionnels qu'a connus le pays lors de la période post révolution, il a été constaté une augmentation du volume des impayés durant les trois premiers mois de l'année 2011 par rapport à celui enregistré à la fin de l'exercice 2010.

Cette situation a conduit à un réexamen du portefeuille client arrêté à fin mars 2011 et un réajustement a été opéré sur la classification pour traduire la dégradation de la situation de certaines relations.

L'incidence de ces ajustements a été traduite dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2010 et a eu pour effet :

- ✓ La constatation d'une couverture complémentaire de D : 1.031.470.
- ✓ L'augmentation du taux des créances classées, passant de 4,29% à 6,21% ; et
- ✓ La dégradation du taux de couverture des actifs non performants, qui a passé de 84,55% à 64,69%

Par ailleurs, la baisse significative des cours de bourse, durant le premier trimestre 2011, s'est traduite par une dépréciation du portefeuille titres de placement d'un montant de D : 496.500, déterminé par référence au cours moyen pondéré de la journée du 31 mars 2011.

Alors que le paragraphe 35 de la norme comptable relative aux éventualités et évènements postérieurs à la date de clôture (NCT 14) dispense la société de modifier ses comptes pour la prise en charge des effets de cet évènement, par mesure de prudence, la société a constitué une provision en couverture partielle de cette dépréciation de D : 300.000.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE
LA SOCIETE HANNIBAL LEASE

En exécution de la mission de co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société **HANNIBAL LEASE** arrêtés au 31 décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de D : 255.751.962 et un bénéfice net de D : 2.806.997, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- Rapport sur les états financiers :

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société **HANNIBAL LEASE**, comprenant le bilan au 31 décembre 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des états financiers :

2- Le Conseil d'Administration de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes :

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

4- Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion :

5- A notre avis, les états financiers de la société **HANNIBAL LEASE**, annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2010, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

II- Rapport sur les vérifications et informations spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1^{er}) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

2- En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du code des sociétés commerciales et de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

3- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 10 mai 2011

Les Commissaires aux Comptes

DELTA CONSULT

Karim DEROUICHE



C.M.R AUDIT

Mehdi SELLAMI



**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE
LA SOCIETE HANNIBAL LEASE**

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1- Votre conseil d'administration réuni le 17 mars 2009, a autorisé à postériori, la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de votre société. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2010 à D : 21.600 hors taxes, soit D : 24.193 toutes taxes comprises.

2- Votre conseil d'administration réuni le 06 avril 2010, a nommé Mr Mohamed Hechmi DJILANI en qualité de Président Directeur Général de la société.

Sa rémunération brute annuelle a été fixée à D : 180.000 et ce, à compter du premier janvier 2010. En outre, il a été autorisé à bénéficier de tous les avantages en nature liés à sa fonction.

Le Président Directeur Général a bénéficié au titre de l'année 2010, d'une rémunération brute de D : 180.006 et de la prise en charge des cotisations sociales pour D : 5.203.

Aussi, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction, dont les frais s'y rattachant (amortissement inclus) se sont élevés en 2010 à D : 24.446

Par ailleurs et de notre coté, nous n'avons pas relevé au cours de nos investigations d'autres opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 10 mai 2011

Les Commissaires aux Comptes

DELTA CONSULT

Karim DEROUICHE



C.M.R AUDIT

Mehdi SELLAMI



2011 AS 605

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION****-GIF-**

Siège social : Km 35 GP1- 8030 Grombalia.

La Générale Industrielle de Filtration -GIF- publiée, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2010. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes, Mr ROMCHANI Fethi (SOGER).

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2010*(Exprimé en Dinar Tunisien)*

ACTIFS	NOTE	2010	2009
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISES			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1-1	229 977	105 389
MOINS AMORTISSEMENT		-102 326	-93 194
TOTAL 1		127 651	12 195
ECART D'ACQUISITION	1-2	-9 215	-9 925
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1-3	14 708 729	13 636 952
MOINS AMORTISSEMENT		-9 951 506	-9 350 129
TOTAL 2		4 757 223	4 286 823
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1-4	127 121	156 620
MOINS PROVISIONS		-50 000	-50 000
TOTAL 3		77 121	106 620
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISEES		4 952 780	4 395 713
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		4 952 780	4 395 713
ACTIFS COURANTS			
STOCKS	1-5	3 924 037	5 179 904
MOINS PROVISIONS		-178 172	-161 035
TOTAL 1		3 745 865	5 018 869
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1-6	5 859 045	6 268 959
MOINS PROVISIONS		-1 656 564	-1 587 808
TOTAL 2		4 202 481	4 681 151
AUTRES ACTIFS COURANTS	1-7	136 946	139 184
MOINS PROVISIONS		-33 149	-31 577
TOTAL 3		103 797	107 607
IMPOTS DIFFERES ACTIFS	1-8	8 378	3 759
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	1-9	398 961	724 306
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	1-10	6 237 744	2 854 275
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		14 697 226	13 389 967
TOTAL DES ACTIFS		19 650 006	17 785 680

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2010*(Exprimé en Dinar Tunisien)*

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTE	2010	2009
CAPITAUX PROPRES			
CAPITAL SOCIAL		6 666 000	6 666 000
RESERVES CONSOLIDEES	1-11	6 056 734	6 057 718
AUTRES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	1-12	680 357	878 502
RESULTAT REPORTES CONSOLIDES	1-13	1 354 261	1 271 419
CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE		14 757 352	14 873 639
RESERVE SPECIAL D'INVESTISSEMENT		856 000	
RESULTAT DU GROUPE	1-14	1 863 462	1 216 682
TOTAL DES CAPITAUX PROPRE DU GROUPE		17 476 814	16 090 321
INTERETS MINORITAIRES	1-15	1 162	1 157
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		17 477 976	16 091 478
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
PROVISIONS POUR RISQUES	1-16	244 426	236 517
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		244 426	236 517
PASSIFS COURANTS			
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1-17	585 535	520 705
AUTRES PASSIFS COURANTS	1-18	1 333 396	928 307
PASSIFS D'IMPOT DIFFERE	1-19	8 673	8 673
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		1 927 604	1 457 685
TOTAL DES PASSIFS		2 172 030	1 694 202
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		19 650 006	17 785 680

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
AU 31 DECEMBRE 2010

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	NOTE	2010	2009
PRODUITS D'EXPLOITATION			
REVENUS	2-1	9 722 796	10 902 806
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2-2	388 009	404 725
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I		10 110 805	11 307 531
CHARGES D'EXPLOITATION			
VARIATION DES STOCKS DES PROD FINIS ET DES ENC *	2-3	814 590	-51 287
VARIATION DES STOCKS MATIERES PREMIE ET CONSOM *	2-4	441 277	-38 933
ACHAT DE MATIERES PREMIERES ET CONSOMMABLES	2-5	3 255 960	5 191 799
ACHAT D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	2-6	125 354	132 794
CHARGES DE PERSONNEL	2-7	2 525 021	2 220 874
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	2-8	1 040 686	974 594
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	2-9	1 370 124	1 517 636
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II		9 573 012	9 947 477
RESULTAT D'EXPLOITATION(I - II)		537 793	1 360 054
CHARGES FINANCIERES NETTES*	2-10	42 575	53 470
PRODUITS DES PLACEMENTS	2-11	109 026	25 813
AUTRES GAINS ORDINAIRES	2-12	2 594 598	12 635
AUTRES PERTES ORDINAIRES	2-13	-52 354	-2 981
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		3 231 638	1 448 991
IMPOTS SUR LES BENEFICES		-512 171	-232 208
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		2 719 467	1 216 783
RESULTAT AFFECTABLE		2 719 467	1 216 783
Intérêts minoritaires		5	101
AFFECTATION DES ACTIVITES RESERVE SPECIAL D'INVESTISSEMENT		856 000	0
PART DU GROUPE		1 863 462	1 216 682

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE*(Exprimé en Dinar Tunisien)**Exercice clôt le 31 Décembre*

	NOTES	2010	2009
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Encaissements recus des clients	A1	12 258 865	12 500 963
Autres Produits encaissés	A2	123 140	64 674
Sommes versées aux fournisseurs et au Personnel	A3	-7 780 443	-10 583 867
Impôts payés	A4	-1 334 971	-1 164 464
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		3 266 591	817 306
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	A5	-1 436 354	-42 238
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	A6	2 581 813	12 207
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	A7	500	-4 937
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		1 145 959	-34 968
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Rachat\Vente des actions propres à l'entreprise	A8	0	175 223
Dividendes et autres distributions	A9	-1 133 208	-999 569
Encaissements des subventions d'investissement	A10	102 331	14 400
Flux de trésorerie provenant des activités De financement		-1 030 877	-809 946
Variation de trésorerie	A11	3 381 673	-27 608
Trésorerie début de l'exercice		2 854 275	2 881 883
Trésorerie fin de l'exercice		6 235 948	2 854 275

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2010

I- INFORMATIONS GENERALES :

Le groupe GIF englobe deux sociétés :

1- GIF : La société mère :

Dénomination de la société : **GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION**
« **GIF** »

Forme juridique	: Société anonyme
Secteur d'activité	: industriel
Date de création	: 1980
Siège social	: Route de SOUSSE Km 35 GROMBALIA 8030.
Capital social	: 6 66 6000 Dinars divisé en : 6 66 6000 actions de 1 DT chacune.
Sites industriels	: Une usine sise sur la route de SOUSSE Km 35 GROMBALIA 8030
N° registre de commerce	: B139271997
Matricule fiscal	: 6874/X/A/M/000(agréé par la loi 93-120 du 27/12/1993)

2- AXESS : La filiale

Dénomination de la société	: STE AXESS
Forme juridique	: Société a responsabilité limité
Secteur d'activité	: commerciale
Date de création	: 1995
Siège social	: Route de Sousse Km 35 GROMBALIA 8030
Capital social	: 100,000 dinars divisé en 1000 parts
N° registre de commerce	: B166552002
Matricule fiscal	: 020802P

II- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

1- les principes comptables appliqués pour l'arrêté des états financiers consolidés :

Les états financiers consolidés du groupe GIF, exprimés en dinars tunisiens et couvrant la période allant du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010 ont été arrêtés conformément aux dispositions :

- De la loi n° 96-112 relative au système comptable des entreprises ;
- Du décret 96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- De l'arrêté du ministre des finances du 31/12/1996, portant approbation des normes comptables ;
- De l'arrêté du ministère des finances du 01/12/2003, portant approbation des normes comptables relatives aux états financiers consolidés ;
- Des dispositions prévues par la loi n°2001-117 du 06-12-2001, complétant la code des sociétés commerciales.

2- Les principes et méthodes de consolidation du groupe GIF :

2-1- Périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation est composé de la société **AXESS**, dans laquelle la **GIF** possède directement un intérêt de 99%.

2-2- Méthode de consolidation :

La méthode de consolidation utilisée est l'intégration globale. Cette méthode est généralement appliquée pour les sociétés qui sont contrôlées exclusivement par la société mère et qui présentent un intérêt de plus de la moitié des droits de votes. Ce qui est le cas de la société **AXESS**.

2-3- La date de clôture :

Les états financiers consolidés ont été établis à partir des comptes annuels individuels arrêtés au 31/12/2010, selon les principes comptables Tunisiens pour l'ensemble des sociétés du groupe.

2-4- Les retraitements et éliminations :

Les retraitements et éliminations nécessaires à l'harmonisation des méthodes de comptabilisations et d'évaluation des sociétés du groupe ont été effectués.

2-5- Le traitement de l'impôt :

La charge d'impôt consolidé sur les sociétés comprend l'impôt exigible des différentes sociétés du groupe , et des impôts différés qui sont déterminés selon la méthode du report fixe pour toutes les différences temporelles provenant de l'écart entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs. Le taux d'impôt ayant été retenu est celui du droit commun soit 30%.

2-6- Les écarts d'acquisition :

L'écart d'acquisition représente la différence à la date d'acquisition entre le coût d'acquisition et la juste valeur de la quote part du groupe dans l'actif net acquis de la filiale. Les écarts d'acquisition négatifs sont présentés en déduction des actifs de l'entreprise présentant les états financiers dans la même rubrique du bilan que les écarts d'acquisition positifs, l'amortissement de l'écart d'acquisition négative est effectué conformément aux § 56&57 de la norme comptable tunisienne 38 relative aux regroupements des entreprises.

1- NOTES DU BILAN CONSOLIDES**1-1- LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :**

DESIGNATION	2010	2009
GIF	229 977	105 389
AXESS		0
TOTAL BRUT	229 977	105 389
AMORT GIF	-102 326	-93 194
AMORT AXESS		0
TOTAL AMORT	-102 326	-93 194
VCN	127 651	12 195

1-2- ECART D'ACQUISITION :

DESIGNATION	2010	2009
Ecart d'acquisition	-9 215	-9 925
TOTAL	-9 215	-9 925

1-3- LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

DESIGNATION	2010	2009
GIF	14 695 478	13 623 701
AXESS	13 251	13 251
TOTAL BRUT	14 708 729	13 636 952
AMORT GIF	-9 938 925	-9 337 814
AMORT AXESS	-12 581	-12 315
TOTAL AMORT	-9 951 506	-9 350 129
VCN	4 757 223	4 286 823

1-4- LES IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

DESIGNATION	2010	2009
GIF DU GROUPE	126 121	156 620
AXESS	1 000	0
TOTAL BRUT	127 121	156 620
PROVISION GIF	-50 000	-50 000
PROVISION AXESS		0
TOTAL PROV	-50 000	-50 000
VCN	77 121	106 620

1-5- STOCKS :

DESIGNATION	2010	2009
STOCKS GIF	3 956 214	5 187 162
<i>MOINS PROVISIONS</i>	<i>-178 172</i>	<i>-161 035</i>
TOTAL 1	3 778 042	5 026 127
STOCKS AXESS	9 158	10 655
<i>MOINS PROVISIONS</i>	<i>0</i>	<i>-619</i>
TOTAL 2	9 158	10 036
MARGE SUR STOCKS	41 335	17 912
STOCKS GROUPE	3 924 037	5 179 904
<i>MOINS PROVISIONS</i>	<i>-178 172</i>	<i>-161 035</i>
TOTAL 3	3 745 865	5 018 869

1-6- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :

DESIGNATION	2010	2009
GIF	5 861 701	6 300 118

ANNULATION DU SOLDE CLIENT AXESS CHEZ GIF	-53 888	-52 634
AXESS	72 993	21 475
ANNULATION DU SOLDE CLIENT GIF CHEZ AXESS	-21 761	0
TOTAL DES CREANCES GROUPE	5 859 045	6 268 959
PROVISION GIF	-1 636 717	-1 569 855
PROVISION AXESS	-19 847	-17 953
TOTAL DES PROVISIONS	-1 656 564	-1 587 808

1-7- AUTRES ACTIFS COURANTS :

DESIGNATION	2010	2009
GIF	108 095	32 680
AXESS	28 851	185 013
ANNULATION DU SOLDE AVANCE FR GIF CHEZ AXESS	0	-78 509
TOTAL	136 946	139 184

1-8- ACTIFS D'IMPOTS DIFFERES :

DESIGNATION	2010	2009
Actif d'impôts différés	8 378	3 759
TOTAL	8 378	3 759

1-9- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

DESIGNATION	2010	2009
GIF	398 961	724 306
AXESS	0	0
TOTAL	398 961	724 306

1-10- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

DESIGNATION	2010	2009
GIF	6 189 616	2 797 190
AXESS	48 128	57 085
TOTAL	6 237 744	2 854 275

1-11- RESERVES CONSOLIDES

DESIGNATION	2010	2009
GIF	6 056 734	6 057 718
AXESS		0
TOTAL	6 056 734	6 057 718

1-12- AUTRES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

DESIGNATION	2010	2009
Autres capitaux propres	680 357	878 502
TOTAL	680 357	878 502

1-13- RESULTAT REPORTEES CONSOLIDES

DESIGNATION	2010	2009
Résultats reportés consolidés	1 354 261	1 271 419
TOTAL	1 354 261	1 271 419

1-14- RESULTAT DU GROUPE

DESIGNATION	2010	2009
Résultat du groupe	1 863 462	1 216 682
TOTAL	1 863 462	1 216 682

1-15- Interets minoritaires :

DESIGNATION	2010	2009
Capital	1 000	1 000
RESULTATS REPORTEES	157	56
RESULTAT EXERCICE	5	101
TOTAL INTERETS MINORITAIRES	1 162	1 157

1-16- PROVISIONS POUR RISQUE :

DESIGNATION	2010	2009
--------------------	-------------	-------------

Provision pour risques	244 426	236 517
TOTAL	244 426	236 517

1-17- FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

DESIGNATION	2010	2009
GIF	633 805	513 454
AXESS	27 379	59 885
ANNULAT° FR AXESS CHEZ GIF	-21 761	0
ANNULAT° FR GIF CHEZ AXESS	-53 888	-52 634
TOTAL	585 535	520 705

1-18- AUTRES PASSIFS COURANTS

DESIGNATION	2010	2009
GIF	1 321 988	922 531
AXESS	11 407	84 285
ANNULATION DU SOLDE AVANCE CLT AXESS CHEZ GIF	0	-78 509
TOTAL	1 333 395	928 307

1-19- PASSIFS D'IMPOTS DIFFERES

DESIGNATION	2010	2009
Impôts différés passifs	8 673	8 673
TOTAL	8 673	8 673

2- NOTE DE L'ETAT DE RESULTAT**2-1- REVENUS**

DESIGNATION	2010	2009
REVENU GIF	9 705 587	10 906 573
ANNULATION VENTES GIF A AXESS	-96 204	-105 668
REVENU AXESS	419 841	496 733
ANNULATION VENTES AXESS A GIF	-306 428	-394 832

TOTAL	9 722 796	10 902 806
--------------	------------------	-------------------

2-2- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

DESIGNATION	2010	2009
GIF	373 095	405 745
AXESS	14 205	8 271
REPRISE SUR PROV TITRE AXESS	0	-10 000
AMORT. ECART D'ACQUISITION	709	709
TOTAL	388 009	404 725

2-3- VARIATIONS ST. PF ET ENCOURS

DESIGNATION	2010	2009
GIF	789 670	50 720
AXESS	1 497	2 492
VARIATION DE LA MARGE	23 423	-1 925
TOTAL	814 590	-51 287

2-4- VARIATIONS MAT. PREMIERES

DESIGNATION	2010	2009
Variations MP	441 277	-38 933
TOTAL	441 277	-38 933

2-5- ACHAT MATIERES PREMIERES

DESIGNATION	2010	2009
GIF	3 277 589	5 228 858
AXESS	381 003	463 441
ANNULATION ACHAT GIF AU PRES D'AXESS	-306 428	-394 832
ANNULATION ACHAT AXESS AU PRES DE GIF	-96 204	-105 668
TOTAL	3 255 960	5 191 799

2-6- ACHAT D'APPROVISIONNEMENTS

DESIGNATION	2010	2009
Achat d'approvisionnement	125 354	132 794
TOTAL	125 354	132 794

2-7- CHARGE DE PERSONNEL

DESIGNATION	2010	2009
Charge de personnel	2 525 021	2 220 873
TOTAL	2 525 021	2 220 873

2-8- DOTATION AUX AMORT&PROV

DESIGNATION	2010	2009
GIF	1 038 526	970 120
AXESS	2 160	5 093
ANNULATION PROV STOCKS AXESS	0	-619
TOTAL	1 040 686	974 594

2-9- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

DESIGNATION	2010	2009
Autres charges d'exploitation	1 370 124	1 517 636
TOTAL	1 370 124	1 517 636

2-10- CHARGES FINANCIERES NETTES

DESIGNATION	2010	2009
Charge financière nette	42 575	53 470
TOTAL	42 575	53 470

2-11- PRODUITS DE PLACEMENT

DESIGNATION	2010	2009
--------------------	-------------	-------------

Produits de placement	109 026	25 813
TOTAL	109 026	25 813

2-12- AUTRES GAINS ORDINAIRES

DESIGNATION	2010	2009
Autres gains ordinaires	2 594 598	12 635
TOTAL	2 594 598	12 635

2-13- AUTRES PERTES ORDINAIRES

DESIGNATION	2010	2009
Autres pertes ordinaires	-52 354	-2 981
TOTAL	-52 354	-2 981

3- NOTE DE L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**A-1 - Encaissements reçus des clients**

DESIGNATION	2010	2009
Encaissements de recouvrement des créances GIF	12 277 891	12 468 877
Encaissements de recouvrement des créances AXESS	360 344	712 689
Encaissements GIF de AXESS	-150 129	-85 978
Encaissements AXESS de GIF	-229 241	-594 625
TOTAL	12 258 865	12 500 963

A-2- Autres produits encaissés

DESIGNATION	2010	2009
Autres produits encaissés GIF	121 974	61 147
Autres produits encaissés AXESS	1 166	3 527
TOTAL	123 140	64 674

A-3 - Sommes versées aux personnels et aux fournisseurs

DESIGNATION	2010	2009
Somme versée aux fournisseurs et Personnels GIF	7 788 550	10 523 603
Somme versée aux fournisseurs et Personnels AXESS	371 263	740 867

Sommes versées de GIF à AXESS	-229 241	-594 625
Sommes versées de AXESS à GIF	-150 129	-85 978
TOTAL	7 780 443	10 583 867

A-4- Impôt sur le bénéfice payé

DESIGNATION	2010	2009
impôts sur le bénéfice	138 632	262 171
Autres impôts	1 196 339	902 293
TOTAL	1 334 971	1 164 464

A-5- Décaissement provenant des acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles

DESIGNATION	2010	2009
Décaissements des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 436 354	42 238
TOTAL	1 436 354	42 238

A-6- Encaissement provenant des cessions des immobilisations corporelles et incorporelles

DESIGNATION	2010	2009
Encaissements des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 581 813	12 207
TOTAL	2 581 813	12 207

A-7- Décaissement provenant des acquisitions des immobilisations financières

DESIGNATION	2010	2009
Décaissements des acquisitions d'immobilisations financières	500	4 937
TOTAL	500	4 937

A-8- Rachat des propres actions

DESIGNATION	2010	2009
rachat des actions propres	0	175 223
TOTAL	0	175 223

A-9- Dividendes et autres distributions

DESIGNATION	2010	2009
Distribution des dividendes	1 133 208	999 569
TOTAL	1 133 208	999 569

A-10 - Encaissement des subventions d'investissement

DESIGNATION	2010	2009
Subvention d'investissement encaissée	102 331	14 400
TOTAL	102 331	14 400

A-11- Variation de trésorerie

DESIGNATION	2010	2009
Trésorerie début de l'exercice	2 854 275	2 881 883
Trésorerie fin de l'exercice	6 235 948	2 854 275
TOTAL	3 381 673	27 608

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
Exercice clos le 31 décembre 2010**

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE « G.I.F FILTER »,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de « **GIF FILTER** » arrêtés au 31 décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1- Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers consolidés de « **GIF FILTER** » au 31 décembre 2010. Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de « **GIF FILTER** ».

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'erreurs significatives.

Nous avons aussi consulté le rapport du commissaire aux comptes de la société appartenant au groupe en application des dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, tenant compte de la réserve signalée sur les comptes de la filiale **AXESS**; les états financiers consolidés du même groupe arrêtés au 31 décembre 2010 sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « **GIF FILTER** » ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2010.

Tunis le, 11 mai 2011.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
CABINET SOGER
ROMCHANI Fethi

2011 AS 606